Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013) **Heft:** 1992

Artikel: La Suisse et l'Iran, une mise au point nécessaire : un éclairage

historique et diplomatique sur la crise avec l'Iran et la médiation suisse

Autor: Pellaud, Bruno

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014082

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«entreprise suisse indépendante» détenue par des résidents en Suisse, a été mise en liquidation en janvier 2012.

Pour le moment NICO et Petro Suisse ont réussi à échapper aux sanctions helvétiques. Toutefois, durant toute l'année 2012, les pressions américaines et européennes se sont faites très fortes. Cheffe de la communication du Seco, Antje Baertschi confirme que les sanctions à l'égard de l'Iran sont régulièrement abordées dans les discussions diplomatiques entre la Suisse et les Etats-Unis: «NICO est sous sanction par les USA depuis 2008: il est donc logique que les Etats-Unis demandent à la Suisse de faire de même.» En octobre, la décision de la Suisse de ne pas appliquer l'embargo au secteur pétrolier, ainsi que la présence de NICO et Petro Suisse, auraient été soulevées lors d'une réunion à Londres, entre fonctionnaires suisses responsables de la politique de sanctions et des représentants du Foreign Office britannique - il faut rappeler que malgré les

sanctions et l'attitude en pointe de la Grande-Bretagne vis-à-vis de l'Iran, NICO reste un important partenaire d'affaires etactionnaire du géant pétrolier BP.

Des raisons de politique extérieure

Pour le Conseil fédéral, le fait de ne pas inclure le secteur pétrolier dans le paquet des sanctions est dû à des «raisons de politique extérieure», en particulier aux relations particulières que la Suisse entretient avec Téhéran du fait de la représentation des intérêts des Etats-Unis. Pour d'autres, ce choix cache pourtant des raisons économiques. Pour René Schwok, il s'agit peut-être d' «une combinaison de sauvegarde de la niche du trading pétrolier et de la volonté de ne pas trop apparaître hostile à l'Iran afin de rester un intermédiaire. En tous les cas, le Conseil fédéral ne peut plus invoquer, à mon avis, l'argument de la neutralité, car il a déjà adopté des sanctions occidentales qui vont plus loin que celles

édictées par le Conseil de sécurité des Nations Unies».

La Suisse est une plaque tournante du commerce mondial du brut. Jusqu'il y a peu, les principales sociétés de trading (Vitol, Glencore, Trafigura, etc.) ont commercialisé du brut iranien. Pour cette raison, elles ont été la cible des autorités américaines. Le gouvernement suisse est conscient du fait que la place financière et de trading suisse ne doit pas être utilisée pour contourner l'embargo. Pour ce motif, les transactions sur le pétrole avec l'Iran doivent être signalées au Seco.

Depuis quelques mois, les grands traders déclarent avoir cessé tout commerce avec l'Iran. Ces sociétés courent le risque d'être mises à l'amende et de perdre l'accès aux licences du marché américain. En 2009 déjà, Credit Suisse a payé une amende record de 536 millions de dollars pour avoir contourné les sanctions imposées à différents «Etats voyous» dont l'Iran.

La Suisse et l'Iran, une mise au point nécessaire

Un éclairage historique et diplomatique sur la crise avec l'Iran et la médiation suisse

Bruno Pellaud - 12 avril 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/23237

L'auteur, qui a collaboré à DP au début des années 70, réagit à l'article de Federico Franchini mis en ligne le 5 avril qui était centré sur la problématique énergétique et les activités d'entreprises suisses liées au régime iranien. Dans les années 90, en tant que directeur général adjoint et chef de l'inspectorat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), je m'efforçais de déjouer et d'exposer les activités nucléaires iraniennes clandestines, dont la nature militaire ne faisait aucun doute. Profondément saigné par la guerre contre l'Irak dans les années 80, l'Iran s'était lancé à son tour dans un programme nucléaire militaire pour s'affirmer face à Saddam Hussein - qui avait pour cette guerre bénéficié du soutien américain et qui en 1990, à sa première défaite par ces mêmes Américains, se trouvait à deux ans d'un premier engin explosif.

Mal géré, le programme iranien resta embryonnaire et ne fut abandonné gu'en 2003 à la chute définitive de Saddam selon les conclusions d'un rapport exhaustif des services de renseignement américains publié en 2007. Depuis 2003, l'Iran joue l'ambiguïté en poursuivant l'ensemble des activités potentiellement utiles à des fins militaires - depuis l'enrichissement de l'uranium jusqu'aux essais de matériaux spéciaux - sans pour autant conduire explicitement un programme de militarisation selon les critères habituels.

Il est bien clair que cette approche est menaçante et qu'elle comporte une dimension stratégique inquiétante dans le contexte du Moyen-Orient. Néanmoins, il faut savoir que le bras de fer entre l'AIEA et l'Iran au sujet des activités de nature militaire concerne la période d'avant 2003, ce que les propagandistes américains et

israéliens choisissent d'ignorer. A partir de 2003, le dossier iranien s'est joué sur le plan diplomatique avec la mise sur pied d'un régime de sanctions américaines, onusiennes et européennes – un outil judicieux pour amener l'Iran à la table diplomatique - avec en arrière-plan des menaces israéliennes de bombardement des installations iraniennes.

Comme on le sait, la Suisse représente les intérêts américains à Téhéran - faute de relations diplomatiques directes entre Iran et Etats-Unis depuis 1979: position privilégiée pour la Suisse. En 2003, après la chute de Saddam Hussein, l'ambassadeur de Suisse à Téhéran, Tim Guldimann, transmit au gouvernement américain une note écrite révélant une disponibilité de la part de l'ayatollah Khamenei pour engager un dialogue avec Washington. La clique ultraconservatrice qui entourait le président Bush ignora cette ouverture avec mépris.

En 2005, Tim Guldimann était de retour en Europe et dans le monde académique. De souche socialiste, profondément convaincu qu'une issue pacifique du dossier iranien était possible, il s'engagea activement pour construire des ponts entre les différentes capitales. Ensemble, nous avons alors publié une série d'articles dans la presse internationale et une étude détaillée sur la résolution du dossier, à l'invitation de l' International Crisis Group

(ICG). Nous y défendions un droit limité pour l'Iran à l'enrichissement d'uranium, un droit accompagné de vérifications draconiennes. En février 2006, la proposition ICG fut à deux doigts de la réussite suite à différentes déclarations encourageantes, notamment celle du gouvernement russe et de celle du directeur général de l'AIEA, Mohamed El Baradei. Un appel téléphonique très menaçant de Condoleezza Rice à El Baradei mit fin à cette initiative.

Regain d'espoir au printemps 2006. Deux négociateurs sérieux se mirent au travail, Javier Solana du côté européen et Ali Larijani pour l'Iran. Avec le soutien de leurs supérieurs respectifs, ils conclurent au cours de l'été un accord qui stipulait un gel temporaire des menaces respectives, la continuation de l'enrichissement d'une part et des sanctions sévères d'autre part, mais avec une reconnaissance à long terme du droit de l'Iran à poursuivre des activités limitées d'enrichissement à des fins de recherche et de développement. Condoleezza Rice avait avec habileté et bravoure, malgré l'opposition des ultraconservateurs Cheney et Bolton, réussi à convaincre le président Bush de laisser passer la caravane diplomatique.

L'annonce de l'accord était programmée pour la semaine de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2006 à New York. Le lundi, dans son discours d'ouverture, le président Bush annonça un accord imminent sur le dossier iranien, selon lequel Solana et Larijani devaient se retrouver à l'Hôtel Waldorf, signer l'accord - un geste suivi immédiatement par l'entrée dans la salle de Condoleezza Rice pour une première réunion à trois. Ali Larijani avait annoncé l'arrivée à Washington de quelque 300 fonctionnaires du gouvernement iranien prêts à négocier avec l'administration Bush sur tous les dossiers en suspens.

Mais les avions iraniens n'arrivèrent pas. En milieu de semaine, l'ayatollah Khamenei et le président Ahmadinejad (juste arrivé à New York) coupèrent l'herbe sous les pieds d'Ali Larijani en rejetant l'accord. L'ayatollah venait de démontrer sa faiblesse majeure, l'irrésolution, une faiblesse qu'il démontra à nouveau en 2009, en refusant, après avoir autorisé son mandataire, un autre accord nucléaire important conclu à Genève. L'épisode de 2006 à New York a été oublié par les politiciens, les historiens et les journalistes, parce que personne n'y a vraiment gagné; à cet échec, les «va-t-en-guerre» autour du président Bush ont ricané de plaisir et les «pacifistes» furent désavoués par l'événement. Un reportage remarquable de la télévision britannique BBC de 2009 relate les faits avec brio, avec notamment une interview révélatrice d'Ali Larijani.

C'est en 2007 que Micheline Calmy-Rey et le département fédéral des affaires étrangères (DFAE) intensifièrent l'effort de

médiation suisse, en élaborant des propositions concrètes basées sur celles abandonnées précédemment à New York, et en les discutant régulièrement avec les autorités iraniennes représentées par Ali Larijani jusqu'à son limogeage en octobre 2007 par le président Ahmadinejad. J'ai eu moi-même le privilège d'accompagner à Téhéran le secrétaire d'Etat du DFAE, Michael Ambühl, pour une discussion des dossiers techniques. Ali Larijani a pris cette médiation au sérieux, puisqu'à chacune de ses visites de négociation en Europe, il rendait visite à Micheline Calmy-Rey, jusqu'au jour où l'aéroport de Genève lui refusa le plein de kérosène au nom des sanctions onusiennes... La médiation suisse fut reprise et continuée par d'autres pays plus influents, comme la Turquie et le Brésil.

Les efforts de médiation suisse sur le dossier nucléaire iranien méritent d'être reconnus. Depuis 2003 avec Tim Guldimann à Téhéran, pendant de longues années avec Micheline Calmy-Rey à Berne, jusqu'en 2012 avec Didier Burkhalter, le DFAE a tenté ce qui était possible pour contribuer à une solution pacifique de ce dossier. Le projet n'a pas échoué; il a simplement évolué et pris une autre direction. Ce ne sont pas des considérations d'éloignement ou d'alignement sur la politique américaine, ou d'intérêts économiques à court terme pour les marchands de pétrole établis en Suisse, qui ont motivé Micheline Calmy-Rey. Il s'agissait

simplement d'utiliser au mieux le petit espace de manœuvre dont disposait la Suisse sur ce thème entre les capitales, Téhéran, Washington et Bruxelles, pour donner du profil à notre politique étrangère.

Les négociations en cours entre l'Iran et les membres permanents du Conseil de sécurité ne vont pas aboutir avant l'élection du nouveau président iranien en juin 2013, car les conflits personnels entre les chefs du régime iranien rendent impossible toute décision de ce genre.

Une personnalité iranienne va dominer le processus électoral de ce printemps, le même Ali Larijani. Président du Parlement depuis 2008, chef du plus grand parti (celui des conservateurs) qui a élu en 2012 un tiers des membres du Parlement, sa candidature et sa victoire éventuelle pourraient changer le cours de l'histoire. Conservateur certes, intransigeant, pilier du régime avec ses trois frères tous aussi bien placés dans l'appareil étatique, informaticien, mathématicien et docteur en philosophie occidentale, Ali Larijani a tout de même une certaine ouverture sur l'étranger; on lui reconnait une vision réaliste, saine et «progressiste» de l'Iran dans ses relations avec le monde. Il ne reste plus qu'à espérer que son avion pourra à l'avenir atterrir et surtout repartir de l'aéroport de Genève, ville internationale qu'il connaît bien pour y être souvent passé sur le chemin de Berne.